

N/REF : 7/07/2026 12H28 C:264687 I:37204
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mardi 07/07/2026 a 12H28

AGENCE VARCES IMMOBILIER

**29 AV DE RIVALTA
38450 VIF**

IMMEUBLE : VIZILLE
17 RUE DE VIZILLE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 17 Aout 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 17 VIZILLE - CONTACT M BURGAIN *0699391753*
MR MAKRIS AU 06 79 72 83 78

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHER REGARD DE LA COUR INTERIEUR

Donneur d'ordre : M. M. MATRAY

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 17/08/2026 A 08H15:
INTERVENTION DEPUIS LES COMMUNS
DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION ET NETTOYAGE DES REGARDS EAUX PLUVIALES
CONTRÔLE ÉCOULEMENT - OK EN PRÉSENCE DE MR MAKRIS
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 17/08/26 A 11H07 SYNDIC@MATRAY-IMMO.COM

TM D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 12/08/26 A 09H58 SYNDIC@MATRAY-IMMO.COM
TM D. INSTRUCTION EN CC LE 12/08/26 A 09H58 SYNDIC@MATRAY-IMMO.COM

BONJOUR,
NOUS N'ARRIVONS PAS A JOINDRE LE CLIENT
TM LE 12/08/2026 A 09:57
MESSAGE VOCAL

TM/ VE 17/07/26 A 09H24-
MESSAGE VOCAL

AB LE 07/07/2026 A 13:24
MESSAGE VOCAL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement	le 17/08	1	174,79	218,48
TOTAL H.T.					218,48
T.V.A. a 10,00%					21,84
TOTAL T.T.C.En EURO					240,32

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN